

Avis de vacance de la fonction de Directeur ou de directrice de l'UFR LANGUES - Université Lumière Lyon 2

La fonction de directeur ou de directrice de l'UFR LANGUES sera vacante à partir du 1^{er} septembre 2023. Dans ce cadre, les candidatures devront satisfaire aux conditions précisées à l'article L713-3 du Code de l'Éducation et aux dispositions statutaires en vigueur.

« Le directeur est élu pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. Il est choisi parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs qui participent à l'enseignement, en fonction dans l'unité. » (article L713-3 du code de l'éducation)

« La Faculté est dirigée par un Doyen, il est assisté d'un ou de plusieurs Vice-Doyens. Le Doyen est élu par le Conseil plénier pour 5 ans renouvelable une fois, au scrutin majoritaire à 2 tours. Il est choisi parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs qui participent à l'enseignement, en fonction dans la Faculté. Un ou des Vice-Doyens sont élus dans les mêmes conditions que le Doyen, à savoir pour un mandat de 5 ans, au scrutin majoritaire à 2 tours. En cas d'indisponibilité ou d'absence prolongée du Doyen, un Vice-Doyen le représente. » (article 14 des Statuts de l'UFR LANGUES)

Le vote aura lieu à bulletins secrets.

Les lettres de candidatures seront accompagnées d'un curriculum vitae, et éventuellement d'une profession de foi. Elles seront adressées au plus tard le **mercredi 7 juin 2023 à 12h00**, auprès de la responsable administrative et financière, par courriel (daniella.bardot-riviere@univ-lyon2.fr).

L'élection de la directrice ou du directeur aura lieu lors du Conseil de l'UFR Langues, lors de sa **séance du 19 juin 2023**. Le mandat du nouveau/de la nouvelle directeur/trice prendra effet le vendredi 1^{er} septembre 2023.

| | |
|---------------------------------------|----------------------|
| Diffusion de l'appel à candidature | Mercredi 17 mai 2023 |
| Date limite de dépôt des candidatures | Mercredi 7 juin 2023 |
| Election en Conseil d'UFR plénier | Lundi 19 juin 2023 |

- Renseignements et dépôt des candidatures :
 - Madame **Daniella BARDOT RIVIERE**, responsable administrative et financière de l'UFR LANGUES
Téléphone : 04 78 69 70 53
Courriel : daniella.bardot-riviere@univ-lyon2.fr
- Diffusion :
 - Membres du Conseil de l'UFR LANGUES
 - Personnels enseignants de l'UFR et de l'Université Lyon 2
 - Affichage au sein de l'UFR LANGUES (affichage papier et sur le site internet de la composante)
 - Site intranet de l'Université
- Textes de références :
 - Code de l'Éducation - articles L713-1 et L713-3
 - Statuts de l'UFR LANGUES approuvés par le Conseil d'administration de l'Université le 28 octobre 2022

Fait à Lyon, le 15 mai 2023
La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER